



11000747

15 MAI 2023

DECISION N° _____/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF/DU _____
Portant affectation de personnels.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'arrêté n° 017736/MINFOPRA du 29 novembre 2022 fixant les résultats de fin de formation et portant attribution du Brevet de l'ENAM aux élèves du Cycle "B" de la Division Administrative de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion 2020-2022 ;
Vu l'arrêté n° 017737/MINFOPRA du 29 novembre 2022 fixant les résultats de fin de formation et portant attribution du Diplôme de l'ENAM aux élèves du Cycle "A" de la Division Administrative de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion 2020-2022 ;
considérant les besoins en ressources humaines des départements ministériels,

DECIDE :

Article 1^{er}. - Les personnels dont les noms suivent, titulaires du Diplôme ou du Brevet de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Sections : **Administration Générale "A" et "B", Administration du Travail "A" et "B" et Administration des Affaires Sociales "A"**, Promotion **2020-2022**, précédemment en service au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sont, à compter de la date de signature de la présente décision, affectés au **Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières**.

Il s'agit de :

N°	NOMS ET PRENOMS	MATRICULES	SECTIONS
1	NGONO NGA NDJANA BRIGITTE FELICITE	A-145312	AGA
2	ASSI WAMAN COMFORT OLIVE	Y-145023	ATA
3	ANTA DJEME I TATIANA BEATRICE	Q-145018	AAS
4	MBATONGA NKADA FIRMIN	609070-B	
5	EFANGONO ETOGO AGNES GERALDINE	H-145105	AGB
6	ELOUNDOU CLEMENTINE FLORENCE	Z-145118	
7	MINYEM BIYIHA YVAN MERLIN	C-145245	
8	MOULIOUM NSANGO ABDOLAYE	V-145262	
9	NFOUNGADICK NSUANAMOURI SUZANNE LAMERVEILLE	R-145298	
10	NYEBE ALBERTINE VANESSA	E-145349	
11	TCHANA CHOUACHEU HANS MALLORY	A-145394	

12	YOUNGUITCHOUA MARCEL AIME	T-145426	ATB
13	ADAMOU TASSONA PHILBERT	D-144986	
14	ONAMBELE SERGES	F-145358	

Article 2.- Les soldes et accessoires de solde des intéressés seront imputés au budget du **Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative** jusqu'au 31 décembre 2023.

Article 3.- La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

- MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF ;
- MINFOPRA/SG/DRPCE ;
- MINFOPRA/SG/DGC ;
- MINDCAF/SG/DAG ;
- MINFI/BUDGET/TRESOR/DDPP ;
- INTERESSES/DOSSIERS ;
- CHRONO/ARCHIVES ;
- AFFICHAGE.



Yaoundé, le

15 MAI 2023

Joseph LE.